**Procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 1 décembre 2019.**

L’assemblée générale ordinaire du club cyclotourisme de Saint-Doulchard a eu lieu le dimanche 1 décembre 2019 à 9h00 au centre de loisirs.

Tous les membres du club ont été convoqués et les membres présents ou représentés ont délibéré sur les points suivants inscrits à l’ordre du jour :

* Rapport moral et allocutions du représentant de la mairie de Saint-Doulchard,
* Rapport sécurité,
* Rapport financier,
* Allocution du censeur ou vérificateurs aux comptes,
* Rapport d’activités,
* Votes sur les différents rapports et élections des membres du comité directeur, des censeurs et du président,
* Projets 2020,
* Allocution du président du CODEP ou de son représentant,
* Questions et remarques suite aux retours des bilans kilométriques,
* Récompenses.

Nous comptons 116 adhérents pour 2019, dont 105 licenciés FFCT et 11 membres.

La feuille d’émargement comptabilise 71 présents et 10 procurations. La participation est de 69,80%.

Le quorum étant atteint, l’assemblée générale est déclarée ouverte à 09H00 par notre président Dominique Vannier.

L’assemblée rend hommage par une minute de silence à tous les licenciés partis ou ayant perdu un membre de leur famille durant cette année 2019.

1. **Rapport moral :**

Présenté par notre président Dominique, président sortant depuis 2015.

Dominique commence par remercier l’ensemble des personnes ayant contribué à la vie du club durant son mandat.

Il continuera à œuvrer pour notre club en s’occupant notamment du site internet et de l’organisation de la ronde des aînés.

Un rappel sur la sécurité est fait, c’est un enjeu vital pour tous et pour les années à venir.

Une section loisir (max 50kms) est mise en place pour intégrer d’autres personnes (notamment nos épouses mais pas que !) désireuses de découvrir les routes et chemins à vélo.

Mai 2021 : prévision d’organiser le challenge du Centre.

Le club doit prendre la mesure des évolutions du cyclisme : VTT, Gravel, VAE….

L’assemblée remercie Dominique pour son investissement et son engagement en tant que président.

La mairie de St Doulchard est représentée par M. Thierry Vallet et nous fait l’honneur de sa présence.

M. Vallet tient à remercier notre club pour la participation aux différentes épreuves dans le département du Cher et ailleurs : la ville de St Doulchard est mise en avant à chaque déplacement dans et hors du département.

La mairie remercie l’ensemble des bénévoles œuvrant à la vie du club.

1. **Rapport sécurité :**

Notre délégué Thierry Ladevèze nous dresse le constat d’accidents pour la saison 2019.

Des accidents sont à déplorer cette saison, avec des conséquences corporelles et matérielles importantes, mais heureusement aucun accident mortel !

Toutefois la vigilance de chacun et le respect du code de la route sont rappelés.

Un rappel sur les règles du port des équipements de sécurité est fait : éclairage, vêtements visibles…

De nombreuses vidéos sont diffusées afin de sensibiliser l’ensemble de la salle.

Un quiz participatif est présenté aux adhérents.

Des flashs sécurité seront régulièrement proposés sur le site ou dans les comptes rendus du comité de direction.

1. **Rapport financier :**

Claude, notre trésorier, détaille le bilan 2019. Ce bilan est à la disposition de chaque membre qui le demande.

Le club offre le nouveau maillot à 80 licenciés (facture supérieure à 4000€) : 35 non pas répondus malgré les 3 relances.

Cette dépense entraine un coup financier important occasionnant un déficit mais compenser par des fonds d’épargne.

Les différentes organisations du club ont permis de faire quelques recettes.

Un grand merci à Claude pour avoir occupé le poste de trésorier durant toutes ces années. Il passe le témoin avec une situation très saine. Il sera toujours là pour aider et expliquer les différentes démarches aux nouveaux trésoriers.

1. **Allocution du censeur ou vérificateurs aux comptes :**

Jean-Paul Larché a contrôlé la tenue des comptes du club et n’a constaté aucun erreur et irrégularité.

Il remercie Claude pour son sérieux et sa rigueur.

1. **Rapport d’activité :**

Les personnes ayant participé aux nombreuses manifestations présentent une par une le ou les épreuves auxquelles elles ont participé.

Le club a encore une fois réalisé un grand nombre d’épreuves dans le cher, en France et même en Flandres.

La ronde des coteaux a été organisée cette année, avec une participation au VTT appréciée.

Des BRM ont été organisés et ont été appréciés par chaque participants.

1. **Votes :**

2 assesseurs : Dominique Bettini et Jean-Paul Larché.

* **Approbation des rapports :**

 Votants : 79. Votes exprimés : 78

* + Moral : 78, approuvé,
	+ Activités : 78, approuvé,
	+ Sécurité : 77, approuvé,
	+ Financier : 77, approuvé.

* **Renouvellement d’une partie des membres du comité directeur :**
	+ Thierry Ladevèze : 74, réélu,
	+ Jean-Philippe Horsin : 76, élu,
	+ Gilles Lauvergeat : 76, élu.
* **Censeurs ou vérificateurs aux comptes :**
	+ Claude Mazet : 75, élu,
	+ Jean-Paul Larché :   77, élu.

Claude Mazet et Jean-Paul Larche occuperont le poste de censeur ou vérificateur aux comptes pour 3 ans.

* **Vote pour le poste de président :**

Les membres du comité directeur présents se sont isolés dans une salle et ont voté à l’unanimité pour Arnaud Paillot au poste de président.

Cette proposition est soumise au vote des membres présents et représentés.

Votants : 79 Votes exprimés : 77

Arnaud Paillot est élu 6ème président du club depuis 1980 avec 76 voix.

1. **Projets 2020** :

Un certain nombre d’événements sont proposés pour la saison 2020.

Toutes les modalités d’organisation et de participation seront consultables sur le site internet du club.

Un calendrier des brevets de randonneurs mondiaux est consultable et téléchargeable sur le site.

Le retour d’une journée vélo-resto sera proposée dès les beaux jours par Claude Mazet.

Une section VTT/Gravel est proposée et la section loisirs est maintenue suite une participation croissante.

1. **Allocution du président du CODEP ou de son représentant :**

Louis-Marie Paulin président du CODEP intervient à notre assemblée.

Le département du Cher comptabilise 755 licenciés pour l’année 2019 : 608 hommes, 147 femmes.

Le département compte un total de 27 clubs.

Le club de St Doulchard est le premier club du département avec 105 licenciés.

La présentation du rapport sécurité est appréciée. Un rappel concernant l’assurance est fait en expliquant bien les particularités de chaque formule (éviter la formule mini braquet).

La fédération autorise 3 sorties pour des personnes non licenciées à la FFCT. Au-delà, les dirigeants engagent leur responsabilité. L’assurance de notre fédération ne couvre que ces personnes et non les licenciés d’autres fédérations sportives (FFC, UFOLEP...).

Un appel à rejoindre le comité départemental est lancé pour la fin de saison 2020 suite à la décision de non renouvellement au sein de ce comité par un certain nombre de membres (mandat de 4ans).

1. **Questions diverses et suggestions :**
2. Dominique Bettini : remerciements au CD et au président sortant pour le travail accompli. Il souhaite une plus grande convivialité notamment en fin de parcours : un au revoir, une bonne fin de journée....
3. Mazet Claude et Bernard Deleume : proposition d’une sortie mensuelle groupée de type vélo-resto.
4. Jean-Pierre Dumont, Michel Bouillot et Dominique Victor-Mendoza se propose d’encadrer les sorties vélo loisirs.

1. **Récompenses :**

 Comme tous les ans, le comité directeur souhaite récompenser les personnes suivantes, pour leur engagement pour le club :

* Jean-Marc Chapier,
* Dominique Vannier,
* Alain Borderieux,
* Claude Mazet,
* Daniel Cousty,
* Jean-Michel Blanchet,
* Roger Davoust.

Un bon d’achat de 50€ chacun leur est remis en récompense de leur dévouement avec en plus un « diplôme anecdotique ».

Ce dernier a été remis aussi à Louis-Marie Paulin, Thierry Ladeveze.

A 12H00, l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, et l’ensemble des participants se dirige vers l’apéritif offert par le club.

Un déjeuner concocté d’une main de maître par Roger clôture cette assemblée 2019.

Le Président Le secrétaire

Arnaud Paillot Cyril Galès